



Séparation(non marié) avec 1 enfant. besoin d'un avocat?

Par **nico_la**, le **18/06/2008** à **10:35**

Bonjour ,

Je viens vers vous pour avoir quelques renseignements. En effet , ma compagne et moi nous séparons. Nous sommes liés pas un Pacs et avons un enfant de 8 mois. Nous nous somme mis d'accord pour les droits de visites + pension et souhaitons officialisé tout ça devant le juge.

Comme nous ne sommes pas mariés je ne pensais pas devoir prendre un avocat et pouvoir prendre rdv directement avec le JAF or mon ex m'a signalé qu'elle avait pris un avocat de son côté. Je ne sais pas si je dois en prendre un de vu que ça n'est que pour officialiser la garde et la pension .

Que me conseillez-vous ? :)

merci d'avance

Par **domi**, le **18/06/2008** à **10:37**

Si vous êtes d'accord sur tout , pourquoi ne pas prendre le même avocat pour vous deux? par contre si votre compagne refuse , il serait souhaitable que vous en preniez un !

Par **nico_la**, le **18/06/2008** à **13:15**

Ah d'accord. Je ne savais même pas qu'on pouvait prendre le même.
Mes connaissances du système juridique sont limitées :)

Je verrai si elle refuse, cela voudra sûrement dire que je devrais en prendre un (coup bas à l'horizon)

Par **domi**, le **18/06/2008** à **13:17**

Si vous vous entendez sur tout, il n'y a pas de raison qu'elle refuse ! Mais dans le cas contraire c'est certain que vous devrez vous aussi vous protéger ! Bon courage